

Enquête

La chute de la maison Dassault à Corbeil-Essonnes

LE MONDE | 12.06.09 | 15h04 • Mis à jour le 12.06.09 | 15h05

C'est l'histoire revisitée du combat de David contre Goliath, l'histoire d'une enquête hors normes aux limites de la politique et des faits divers. Depuis un an, Bruno Piriou et Serge Dassault s'affrontent dans les urnes et devant les tribunaux pour la mairie de Corbeil-Essonnes, ville de 40 000 habitants dans l'Essonne. Un communiste anonyme contre un milliardaire, patron de presse et industriel. Un simple conseiller général de l'Essonne contre un sénateur UMP familier du pouvoir.

Lundi 8 juin, le moins puissant des deux l'a emporté, obtenant, devant le Conseil d'Etat, l'annulation de l'élection de mars 2008, gagnée par Serge Dassault avec 170 voix d'avance.

David a fait tomber Goliath mais a chuté avec lui : comme son adversaire, Bruno Piriou a été déclaré inéligible pour avoir dépassé ses comptes de campagne.

Depuis vingt ans, ces deux hommes sont les meilleurs ennemis. Bruno Piriou, 47 ans, a passé les concours pour être attaché territorial. Mais sa carrière est d'abord celle d'un apparatchik de la banlieue rouge : en 1986, à l'âge de 24 ans, il devient directeur de cabinet du maire communiste de Corbeil-Essonnes ; trois ans plus tard, il fait son entrée au conseil municipal de la ville.

Serge Dassault, 84 ans, explique, de son côté, avoir eu envie de faire de la politique en 1976. Avec la volonté de prendre une mairie au PCF.

Méthodique, il raconte avoir dessiné un cercle sur une carte autour de Saint-Cloud pour trouver un point de chute "*pas très loin*" de son travail.

"Je suis allé voir le préfet de l'Essonne pour lui demander où il y avait des mairies communistes", explique le patron du *Figaro* dans son hôtel particulier du rond-point des Champs Elysées, place qui porte aussi le nom de Marcel Dassault en l'honneur de son père. *"Le préfet m'a dit : "Il y a Corbeil-Essonnes mais vous n'y arriverez jamais"*". Serge Dassault se présente une première fois en 1977. Puis en 1983 et 1989, toujours sans succès. En 1995, il l'emporte enfin. *"C'était un défi pour montrer qu'un milliardaire peut être élu dans une ville de gauche et communiste"*.

Très vite, l'opposition accuse l'industriel d'utiliser sa fortune pour satisfaire ses électeurs. Les dernières années tournent même au pugilat juridique. Plaintes pour menaces et insultes, recours administratifs, procédures en diffamation. La chambre régionale des comptes s'en mêle aussi, relevant qu'une partie des budgets présentés par l'équipe Dassault ne sont pas "sincères"

et devraient être réglés d'office par le préfet. "A Corbeil, c'est pas Nadal-Federer mais Piriou-Dassault", résume joliment une source judiciaire.

A l'issue du premier tour des municipales, le 9 mars 2008, les observateurs sont convaincus que le communiste est favori, grâce à son alliance avec les Verts et les socialistes. Au second tour, pourtant, le maire sortant est réélu avec 170 voix d'avance. Bruno Piriou découvre des résultats qu'il juge "anormaux" sur les bureaux de vote des quartiers populaires, là où il a été élu conseiller général en 1998. Il entame alors un patient travail d'enquête. Seul. Car, à la différence des procédures pénales, le candidat qui dépose une requête devant le juge électoral accomplit l'essentiel des investigations. Aucun soutien policier. Pas de juge d'instruction.

Dans son bureau de conseiller général, l'opposant récupère des dossiers que lui fournissent des "taupes" dans la mairie. Devenu un juriste averti, à force de multiplier les recours contre son adversaire, il étudie les listes électorales, vérifie les signatures, décortique les marchés publics de la ville, analyse les comptes bancaires d'associations proches de la majorité municipale. Surtout, il contacte un par un les témoins éventuels.

"Il faut parler, il faut dire ce que vous savez", répète le communiste à ses interlocuteurs. Certains disent leurs craintes de représailles, notamment depuis l'agression d'un habitant qui avait osé s'exprimer au micro de France Inter. Lui tente de les rassurer : *"Vous n'êtes pas le seul. Plus il y a de monde qui témoigne, plus on a de chances d'y arriver"*. La pression sur les témoins n'en reste pas moins très forte. Y compris sur un plan judiciaire : Serge Dassault dépose plainte contre eux et le parquet d'Evry ouvre une information judiciaire.

L'opposant emprunte et investit son salaire de conseiller général dans les recours, les appels à témoins, les peines d'amende. Au moins 60 000 euros dépensés depuis un an. Avec des premiers résultats : des enseignants certifient avoir entendu leurs élèves évoquer l'argent versé pour les élections, les promesses de vacances et de financement de permis de conduire. Des habitants témoignent avoir été informés de "dons" effectués par Serge Dassault.

L'affrontement se poursuit aussi dans les quartiers difficiles de la ville. Le communiste raconte s'être inscrit dans une salle de sports et avoir fréquenté un bar où se retrouvent une partie des jeunes. Il se lie avec l'un d'entre eux auquel il rend visite, en prison, à Fleury-Mérogis, pour le mettre en confiance. La démarche paie : le jeune homme convainc quatre autres camarades de décrire, par écrit, comment ils auraient contribué à la mise en place d'un système d'achats de voix en distribuant des "enveloppes" aux habitants.

Des dénonciations probablement intéressées : de sources concordantes, elles ont pu aussi servir à fragiliser les quatre ou cinq autres "grands frères" qui servaient de relais au maire et tenaient, jusqu'à présent, les quartiers de la ville.

En parallèle, le climat se dégrade, en particulier aux Tarterêts, la cité la plus difficile : pendant quatre week-ends consécutifs, en avril et mai, alors que la ville bruisse de rumeurs, des groupes de jeunes s'en prennent violemment aux forces de l'ordre. Des agressions visiblement organisées, *"probablement liées"*, selon une source policière, au contexte du recours électoral.

La même source évoque l'hypothèse de recomposition des alliances au sein des quartiers pour expliquer ces tensions. Bruno Piriou pense, à nouveau, tenir sa victoire. Mais ses témoins lui font faux bond au dernier moment, refusant de se présenter devant le Conseil d'Etat. *"Ils ont eu peur"*, justifie le communiste. *"C'est parce qu'ils ont menti"*, assure le camp Dassault qui a déposé plainte pour *"fausse attestation"*, poussant le parquet de Paris à ouvrir une enquête préliminaire.

Faute d'avoir pu les entendre, le Conseil d'Etat a refusé de retenir leurs témoignages. Mais le conseiller général dispose encore d'une arme secrète : pendant la campagne, il a fait filmer un dialogue avec le maire sur un marché. Le communiste a glissé un micro portatif sous sa veste. Son adversaire reconnaît qu'il *"aide les gens"* mais *"sur le plan humain, pas pour avoir leurs voix"*. *"Vous leur donnez de l'argent ?"*, demande M. Piriou. *"Très peu"*, répond M. Dassault. Une vidéo déterminante : la juridiction a estimé qu'elle contribuait à démontrer l'existence de *"de dons en argent"* aux habitants, *"pratiques"* qui ont pu *"affecter la libre détermination des électeurs"* et donc *"vicier les résultats"*.

Inéligible, Serge Dassault est inconsolable : *"L'oeuvre que j'ai commencée, je voulais la continuer. Voilà qu'en plein travail on me coupe les ailes, on me fout en l'air"*, glisse le sénateur, en fustigeant le Conseil d'Etat et ses juges *"socialistes"*. Sa seule satisfaction est de constater que Bruno Piriou subit la même peine.

Car le communiste a commis une énorme bourde pendant sa campagne : ne pas avoir comptabilisé la location d'une salle pour un meeting. Soit 2 629 euros, qui l'empêchent de réaliser le rêve qu'il poursuit depuis vingt ans. *"C'est dur, c'est vraiment dur"*, se désole Bruno Piriou. Les électeurs de Corbeil-Essonnes devront choisir un nouveau maire en septembre. Sans les deux ennemis.

Luc Bronner

Article paru dans l'édition du 13.06.09

Le Monde.fr

[» A la une](#) » [Archives](#) » [Examens](#) » [Météo](#) » [Emploi](#) » [Newsletters](#) » [Talents.fr](#)
[» Le Desk](#) » [Forums](#) » [Culture](#) » [Carnet](#) » [Voyages](#) » [RSS](#) » [Sites du](#)
[» Opinions](#) » [Blogs](#) » [Economie](#) » [Immobilier](#) » [Programme](#) » [Le Post.fr](#) » [groupe](#)

Le Monde 
 » Abonnez-vous au Monde à -60%

Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV |